|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé du poste** | **Formateur junior – Aide à la personne à autonomie réduite (personne âgée, en situation de handicap ou malade) – Sidi Maarouf** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **ENTITÉ** | **Association L’Heure Joyeuse** |  | **RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE** | **Responsable des Opérations et de Développement en charge du Pôle Employabilité** |
| **Pôle** | **EMPLOYABILITE** |
| **Programme | Volet** | **Formation Professionnelle | FAPAR** |
| **VILLE** | **Grand Casablanca** |

|  |
| --- |
| **FINALITE DU POSTE** |
| Dans l’exercice de ses fonctions, le formateur junior est appelé à entrer en interaction avec les différents acteurs d’un dispositif de formation :   * Les participants à la formation : le formateur doit animer la formation et permettre le développement de leur compétence selon les prescriptions du référentiel ; * L'entourage de l’apprenant : le cas échéant, le formateur doit pouvoir, soit en phase de sélection, soit durant la formation, assurer le suivi de l’apprenant en entrant en relation avec l’entourage familial de l’apprenant ; * L’équipe pédagogique : afin de proposer la formation cohérente, le formateur doit travailler de façon concertée avec les autres membres de l’équipe pédagogique (formateurs, conseillers pédagogiques...) ; * Les autres membres du dispositif de formation : le formateur doit inscrire son action dans un dispositif de formation composé de différentes équipes (direction, administration, intendance, service d’orientation...) ; * Les partenaires de la formation : ces partenaires peuvent être institutionnels (ministères, directions régionales de l’enseignement), techniques (formateurs de formateurs, experts pédagogiques...) ou financiers |

|  |
| --- |
| **CONTEXTE** |
| Active depuis 1959, l'association L’Heure Joyeuse, reconnue d’utilité publique, à but non lucratif, est engagée dans la lutte contre toute forme d’exclusion sociale et professionnelle.  L’Heure Joyeuse développe à Casablanca et pour certaines régions rurales du Maroc des programmes dans 4 principaux pôles :   * La santé ; * L’éducation ; * L’employabilité ; * L’Entrepreneuriat.   Forte de son expérience et expertise, depuis les années 80, dans la mise en œuvre de formations professionnelles pilotes, L’association « L’heure Joyeuse » a réalisé, au profit de milliers de bénéficiaires apprentis, une série de formations métier, de courte ou longue durée, par apprentissage ou également par alternance, notamment en  Confection industrielle, Ferronnerie d’art, Electricité de bâtiment, Electromécanique industrielle et Aide à la personne à autonomie réduite…  Pour ce faire, L’heure Joyeuse a pu compter grâce à l’attractivité de ce programme, qui ouvre des débouchés professionnels durables aux jeunes, sur l’appui de différents partenaires institutionnels, étatiques, privés, nationaux et internationaux, et une équipe de plus d’une cinquantaine de collaborateurs aux côtés d’une trentaine de bénévoles tous engagés pour mener à bien les activités de l’association.  Fruit d’un partenariat entre L’heure Joyeuse et L’Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), la formation d’aide à la personne à autonomie réduite (FAPAR), formation technique d’une durée de 6 mois, vise une meilleure insertion professionnelle des jeunes en situation de décrochage, dans les métiers du domaine médico-social  Champs des relations :   * + - Responsable des Opérations et de Développement en charge du Pôle Employabilité;     - La responsable de la plateforme Sidi Mâarouf ;     - Le staff de la COIP ;     - L’équipe pédagogique     - Les partenaires de l’association ;     - L’équipe administrative de l’association ;     - La chargée de la formation     - Les bénéficiaires. |

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRINCIPALES** |
| Sous la responsabilité et en coordination avec la chargée de la formation, le formateur junior assurera et/ou participera dans les fonctions suivantes :   1. **Eduquer :**  * Animer des situations d’apprentissage fondées sur les principes de l’éducation inclusive ; * Assurer un bon déroulement de la formation dans le respect du règlement intérieur ; * Accompagner l’apprenant dans la construction de son projet personnel et professionnel * Mener des entretiens avec l’environnement familial de l’apprenant afin de l’inclure dans le suivi  1. **Former :**  * Planifier le déroulement des modules de formation confiés (plan de formation, séquences, séances...) ; * Choisir les pratiques et les ressources pédagogiques les plus adaptées ; * Animer les situations d’apprentissage ; * Réaliser les travaux pratiques sur la base des cas réels des activités des structures professionnelles * Être dans une démarche d’auto-formation ou suivre un dispositif de formation continue.  1. **Assurer le suivi du développement des compétences chez les apprenants :**  * Organiser les dispositifs d’évaluations des apprenants ; * Assurer les relations avec les tuteurs à distance ou par des visites sur les lieux de stages ; * Veiller sur l’actualisation des carnets de suivi ; * Évaluer les compétences et savoir-faire acquis et participer à leur valorisation ; * Participer à l’actualisation du bilan des apprentis ; * Superviser le remplissage du fichier de suivi des absences et remonter l’information au cours des réunions d’équipes. |
| **COMPÉTENCES ET APTITUDES LIÉES AU POSTE** |
| **Axe 1 : Compétences techniques**   * Avoir une connaissance approfondie du secteur social / médico-social * Bonne connaissance pédagogique * Maitrise de la langue française. * Maitrise des outils informatiques (Microsoft Word et Excel et Power Point)   **Axe 2 : Compétences comportementales**   * Très bon relationnel ; * Bon contact avec les jeunes ; * Maitrise des techniques d’animation et de de communication ; * Communication orale et écrite * Sens du travail d’équipe et du partage d’informations ; * Autonomie et organisation, gestion du temps et des priorités ; * Sens de l’initiative ;   **Axe 3 : Autres**   * Démontrer un engagement professionnel et une passion pour l’accompagnement des jeunes ; * Être disponible pour suivre la formation des jeunes à partir de novembre 2022 * Volonté de participer à des cours de formation * Être disposé à dédier 100 % de son temps de travail à l’accompagnement des jeunes * Être disposé à effectuer des déplacements |

|  |
| --- |
| **Conditions et lieu de travail** |
| * Centre socio éducatif Sidi Maarouf |

|  |  |
| --- | --- |
| **INTERLOCUTEURS INTERNES** | **INTERLOCUTEURS EXTERNES** |
| * Équipe administrative de l’Heure Joyeuse ; * Responsables des Pôles et des programmes ; * Salariés de l’Heure Joyeuse. | * Partenaires de l’Heure Joyeuse ; * Bénéficiaires. |

|  |  |
| --- | --- |
| **CONDITIONS D’ACCÈS** | |
| **Niveau d’étude** | Minimum Bac+2 dans un domaine lié à la formation (psychologie, travail social, soins infirmiers etc.) |
| **Expérience** | Une Expérience professionnelle dans la formation et l'éducation des jeunes |
| **Langue** | Maîtrise de la langue arabe et française à l’écrit comme à l’oral. |
| **Grille salariale** | Selon profil |

**CANDIDATURE :**

Les candidats dont le profil correspond à celui recherché sont invités à envoyer à l’équipe, par courriel, leurs CV et lettres de motivation à l’adresse suivante : [Recrutement@heurejoyeuse.ma](mailto:Recrutement@heurejoyeuse.ma)

En mettant en copie : [issam.hak@heurejoyeuse.ma](mailto:issam.hak@heurejoyeuse.ma) et [aymeline.garnier@iecd.org](mailto:aymeline.garnier@iecd.org) Et en mentionnant l’intitulé du poste dans l’objet du mail

La date limite de réception des candidatures est le : 19 octobre 2022 (la prise de poste est envisagée début novembre).

Le nombre de candidats retenu est fixé selon le besoin et le potentiel en termes de nombre de jeunes accompagnés dans la région d’intervention.

Processus de sélection :

1. Présélection des dossiers sur la base des CV et lettres de motivation reçues.

2. Entretiens programmés avec les candidats présélectionnés